

SERVICES & SOLUTIONS

Sandra EMERY

Chemin de la Redoute 5C

1228 PLAN-LES-OUATES

servicesetsolutions@bluewin.ch

Tél. 022 794 42 40 – 079 270 04 12

site internet : www.services-solutions-animaux.ch



CONTRAT DE PENSION

du / / inclus

au / / inclus

PROPRIETAIRE

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTALE : VILLE :

N° PRIVE: N° NATEL:

EMAIL:

PENSIONNAIRE(S)

ESPECE / RACE				
NOM				
SEXE				
COULEUR				
DATE DE NAISSANCE				
REGIME ALIMENTAIRE				
SOINS PARTICULIERS				

cage fournie :

non

oui / indiquez le nombre.....

TARIFS (cochez ce qui convient)

- CHF 6.00/jour pour 1 animal CHF 6.00 + 1.00/jour par animal supplémentaire dans la même cage

Soit un total arrêté à CHF.

Je décharge Mme Sandra EMERY de toute responsabilité en cas de maladie ou d'incidents fortuits survenant pendant le séjour. En cas de nécessité, le vétérinaire consulté est habilité à prendre les décisions pour le bien-être de mon compagnon, les frais qui en découlent seront entièrement à ma charge.

VETERINAIRE

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTALE : VILLE :

N° TELEPHONE :

En cas d'urgence et d'une décision importante pour la santé de mon animal :

- Prière de me contacter
 Je me réfère à la décision de SERVICES & SOLUTIONS (Mme EMERY)
 Je me réfère à la décision de mon vétérinaire
 J'autorise : M. ou MME :

ADRESSE :

N° TELEPHONE :

est autorisé à prendre toute décision relative à l'animal cité ci-dessus.

En cas d'urgence vétérinaire, j'accepte les frais vétérinaires jusqu'à concurrence d'un montant de :

- 100 CHF 200 CHF 300 CHF
 autre montant CHF frais illimité

Ce contrat est établi à la première pension de l'animal et reste en vigueur pour tout autre séjour à venir, les deux parties s'engageant à signaler tout changement survenu entre deux périodes de séjour.

REGLEMENT

1. SERVICES & SOLUTIONS décline toute responsabilité en cas de maladie ou d'incidents fortuits survenant pendant le séjour. Les soins sont prodigués par le vétérinaire indiqué sur le contrat ou par le vétérinaire de garde hors horaire d'ouverture. Tous les frais seront à la charge du propriétaire.
2. Prix de pension et paiement de la facture :
 - Le prix de la pension est compté par nuit de séjour, TVA incluse.
 - La réservation est confirmée seulement après réception d'un acompte correspondant au 50% du montant de la somme totale.
 - La totalité du paiement de la pension sera à régler au plus tard au moment de la remise des clés du domicile.
3. En cas d'annulation et quelque soit le motif, l'acompte versé ne sera pas remboursé et considéré comme compensation des gardes déclinées pendant la période annoncée.
4. Le solde sera payé au plus tard au moment de la remise des clés (avant le début de la garde - au plus tard 7 jours avant), cette somme pourrait être remboursée en cas de force majeure.
5. Sans nouvelle du propriétaire ou de son représentant au plus tard 10 jours après la date de retour annoncée, le ou les animaux confiés seront remis à la Société Genevoise pour la Protection des Animaux.
6. Les arrivées et départs se font pendant les horaires d'ouverture soit du lundi au samedi de 9h à 19h.
Pour les propriétaires demandant exceptionnellement une arrivée ou un départ en dehors des horaires d'ouverture, SERVICES & SOLUTIONS se réserve le droit de demander un supplément de 5.- CHF en plus par rendez-vous prit.

Le propriétaire déclare avoir lu ces conditions et en accepte les conditions.

Lieu et date :

Le propriétaire :

Services & Solutions